

le cocontractant de l'administration

Par **Benou59**, le **16/04/2007** à **20:34**

Bonjour

je suis étudiante en seconde année et j'aurais besoin d'un coup de main pour ce sujet. en fait, je sais que l'administration dispose d'un choix avec celui avec qui elle veut contracter. Je souhaite faire comme plan que même si l'administration dispose de certaines prérogatives le cocontractant dispose de droit. Pouvez vous me dire si je fais fausse route et éventuellement m'éclaircir. Merci pour votre aide.